

Conférence de presse du 20 décembre 2022

Effets de la reprise économique sur les salaires – Résultats des négociations salariales 2022

(La version originale allemande fait foi)

Les patrons sont une fois de plus les grands gagnants de l'automne salarial

La pandémie a eu influence très variable sur les évolutions salariales des différentes branches. Certaines petites branches de l'artisanat affichent des augmentations générales de jusqu'à un pour cent, ce qui est réjouissant. Dans l'industrie, si les accords salariaux sont bien meilleurs que l'an dernier, ils restent mitigés compte tenu du bon, voire très bon contexte économique. Quant au secteur principal de la construction, il connaît son deuxième gel des salaires consécutif, ce qui intolérable pour une branche aussi florissante. Le secteur de la santé poursuit sa politique d'un sparadrap par-ci, un sparadrap par-là. Dans le commerce de détail, en revanche, la tendance à la hausse des salaires minimaux se poursuit sans faiblir, ce qui influe positivement sur des branches voisines, telles que celle des stations-services. Cela rend d'autant plus scandaleux l'immobilisme qui perdure dans d'autres branches à bas salaires, surtout dans un pays riche comme l'est la Suisse.

Marco Geu, secrétaire central Syna

La pandémie continue d'influer sur l'évolution des salaires, bien que la reprise économique ait été bonne à très bonne dans de nombreuses branches. Les négociations ont été dures et les résultats sont mitigés.

Politique du pansement dans la santé

Dans le secteur suisse de la santé, le partenariat social est généralement peu développé. Les conventions collectives de travail (CCT) ne couvrent le plus souvent que les grands hôpitaux pour soins aigus, autrefois publics. Le domaine des soins de longue durée, qui englobe les EMS et des soins à domicile, en pleine croissance, n'a pour ainsi dire pas de CCT. Et là où nous avons pu négocier les salaires, les résultats ont été bien en deçà de ce qu'ils auraient dû être pour stopper l'hémorragie de personnel. À quelques exceptions près, les accords salariaux restent nettement inférieurs à 1 pour cent et ont en majorité concerné des augmentations individuelles. En contre-exemple positif, citons le Rehab de Bâle, avec une augmentation générale des salaires qui atteint tout de même 1 pour cent. Or dans la plupart des entreprises, seuls les groupes professionnels hautement qualifiés bénéficient d'une augmentation salariale modérée. C'est que le manque de personnel y est si criant qu'il contraint

les employeurs à proposer des incitations financières. En appliquant cette politique, le patronat exacerbe la division au sein du personnel de la santé et dévalorise l'immense effort, pourtant indispensable, fourni par les collaboratrices et collaborateurs moins qualifiés. Heureusement, le peuple est intervenu, approuvant l'initiative sur les soins infirmiers. On ignore encore comment le Conseil fédéral compte mettre en œuvre l'amélioration des conditions de travail. Pour nous, il est évident que le personnel ne veut plus travailler dans le système actuel. Si nous voulons conserver le personnel de santé existant et attirer les effectifs supplémentaires nécessaires, il nous faut un autre système – et le temps presse.

Sursaut dans le commerce de détail

Une autre branche d'importance systémique, le commerce de détail, se trouve au centre de l'attention depuis le début de la pandémie. Et les nouvelles de l'automne salarial y sont bonnes: Migros est le dernier des grands distributeurs à avoir haussé ses salaires minimaux à plus de 4000 francs bruts par mois (hormis au Tessin), pour atteindre 4100 francs. Coop aussi a convenu d'un nouveau salaire minimal de 4100 francs et d'une augmentation salariale générale de 40 francs, pour tous les salaires inférieurs à 4500 francs. Les deux géants du commerce de détail se rapprochent ainsi de Lidl et Aldi, qui versent depuis des années un salaire minimal de plus de 4300 francs. Aldi augmentera même son salaire minimal à 4600 francs l'an prochain. Il s'agit là d'une évolution importante et réjouissante, qui exerce par ailleurs une influence sur les branches annexes du commerce de détail, comme les shops de stations-service où les salaires vont enfin augmenter en 2022, avec une nouvelle CCT. La pandémie qui perdure fait cependant planer de grandes incertitudes sur la branche en accélérant la progression du commerce en ligne, qui causera des ravages, en particulier dans le commerce de détail non alimentaire.

Les bas salaires persistent

Malgré des évolutions réjouissantes dans certaines branches, les bas salaires resteront un problème à l'échelle nationale dans la riche Suisse de 2022. Dans la CCNT restauration – la deuxième plus grande CCT de Suisse – il n'y aura pas non plus d'augmentation salariale digne de ce nom en 2022, et le salaire minimal le plus bas n'atteint toujours pas 3500 francs. Or qui peut vivre d'un tel salaire en Suisse? Pour ainsi dire personne. C'est inacceptable, d'autant plus que le chômage partiel accordé par la Confédération a permis à la branche de surmonter plusieurs confinements. Dans la branche du nettoyage en Suisse alémanique, une nouvelle CCT est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022 avec une augmentation de 1% des salaires minimaux. En Romandie, en revanche, les salaires stagneront en 2022, à l'exception du salaire minimal légal du canton de Genève. Quant aux personnels de la boulangerie et de la coiffure, ils attendront également en vain une augmentation. C'est particulièrement choquant dans le cas de la coiffure, qui n'accorde toujours pas de 13^e salaire. Celui-ci constituera un point central de la renégociation de la CCT. En résumé, on constate que, mis à part les salaires minimaux cantonaux, rien ne bouge vraiment pour les salaires les plus bas. Les «working poor», en majorité des femmes, resteront une triste réalité. Et cela accroît encore la pauvreté après la retraite, surtout lorsque s'y ajoutent les mesures de réduction des rentes décidées par les politiques.

Situations différentes selon les branches dans l'artisanat

Dans l'artisanat, l'évolution diffère selon les branches. Le Covid a servi d'argument tant pour que contre des augmentations salariales, ou n'a parfois même joué aucun rôle dans les négociations. Quoi qu'il en soit, le second gel des salaires consécutif dans le secteur principal de la construction est catastrophique, alors même que la branche reste en plein boom et se plaint actuellement d'une pénurie de main d'œuvre qualifiée. 2022 sera une année décisive pour le secteur principal de la construction, avec la renégociation de la CCT. Le second-œuvre de Suisse romande subit lui aussi un gel des salaires. En revanche, les résultats sont meilleurs dans les plus petites branches de l'artisanat, avec une

augmentation générale de 60 francs dans la carrosserie, de 50 francs dans le marbre et granit, la facture d'orgues et la tuilerie-briqueterie, ou encore de 30 francs dans l'échafaudage. Dans l'électricité, l'augmentation générale est de 0,9 %, dans la construction en bois, elle atteint 0.8 %. Par ailleurs, les salaires minimaux sont augmentés dans certaines branches et il y a des compensations du renchérissement. Le bilan global de l'artisanat peut donc être considéré à peine suffisant. Mais puisqu'aucune de ses branches n'a souffert de la pandémie, qui a même plutôt profité à certaines, l'automne salarial aurait dû être nettement meilleur.

Industrie, chimie et pharma: premiers résultats juste suffisants

L'industrie suisse, qui s'est rapidement rétablie après quelques brèves secousses, a elle aussi surmonté la pandémie sans dommages, avec dans de nombreux domaines des résultats meilleurs même qu'avant le Covid. Pourtant, les quelques résultats des négociations salariales dont nous disposons déjà se situent à la limite inférieure de l'admissible: l'industrie horlogère accorde 0,9 % de compensation du renchérissement, Georg Fischer va jusqu'à 1.4 %, mais l'augmentation est malheureusement individuelle. Dans la CCT MEM, les salaires augmentent heureusement automatiquement en raison des clauses conventionnelles. Il n'y a pour l'heure encore aucun résultat pour le secteur chimie et pharma.

Bilan: si cet automne salarial a apporté quelques rares évolutions positives pour les salarié-e-s, nous sommes encore très loin de la nette hausse globale espérée. Une fois de plus, un trop grand nombre d'employeurs ont jalousement gardé pour eux les bénéfices réalisés.

Informations complémentaires:

Marco Geu, secrétaire central Syna

079 674 61 89, marco.geu@syna.ch